
La compétitivité des filières animales françaises

Une synthèse des résultats du projet COMPANI

Depuis le début des années 2000, les produits d'origine animale français ont vu leur part de marché à l'international quasiment divisée par deux, passant de 9 % des exportations mondiales en 2000 à 5 % en 2016. Même au sein du marché de l'Union européenne, la France ne maintient pas ses positions. Dans le même temps, certains États membres de l'UE ont connu des trajectoires opposées. Le projet de recherche « COMPANI », piloté par l'UMR SMART-LERECO (INRA), visait à identifier et analyser les facteurs à même d'expliquer ces évolutions¹.

Bien que la demande mondiale de produits alimentaires ne cesse de croître, la France réussit péniblement à maintenir l'attractivité de ses produits à l'international. Depuis 2012, le taux de croissance annuel moyen des exportations de produits agricoles et agroalimentaires dépasse difficilement les 1%, et la France longtemps sur le podium des pays exportateurs de produits agroalimentaires (2^{ème} en 2000) se voit reléguée en 2016 à la 6^{ème} place. Comptant parmi les plus impactées, les filières animales ont vu leur part de marché fondre à tel point qu'elle a presque été divisée par deux entre 2000 et 2016 (de 9% à 5% sur le total des exportations mondiales). Même au sein du marché de l'Union Européenne (intra-UE), la France ne parvient pas à maintenir ses positions. Sa part de marché en production animales est ainsi passée de 14,9%, en

moyenne sur la période 2000-09, à 9,6% en 2017. Ce constat est d'autant plus inquiétant que les productions animales jouent un rôle essentiel dans l'occupation du territoire, représentent près de 40% de la production agricole finale et plus de la moitié du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires.

Cette baisse d'attractivité questionne le degré de compétitivité de nos filières, et ce d'autant plus qu'au même moment certains pays partenaires de l'UE ont connu des trajectoires diamétralement opposées. Entre 2000 et 2015, la part de marché dans le commerce mondial des productions animales de nos principaux concurrents européens s'est accrue. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Pologne ont vu leur part de marché augmenter respectivement de 4%, 26%, 52% et 280% (Cheptea et Huchet, 2018).

¹ Le projet COMPANI (Compétitivité des filières animales françaises) est l'un des quatre lauréats de l'appel à projets de recherche (APR) lancé fin 2016 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur le thème « mesurer, comprendre et renforcer la compétitivité des filières agricoles, agroalimentaires et forestières ». Il a mobilisé de juin 2017 à décembre 2018 des chercheurs, enseignants-chercheurs et stagiaires de l'INRA, d'AGROCAMPUS OUEST et de VetAgro Sup.

Cette demande croissante pour les produits de nos partenaires européens s'observe également sur le marché domestique. En France, le ratio des importations de productions animales en provenance de l'UE sur la consommation de produits domestiques est ainsi passé de 12% en 2000 à 15,5% en 2015 (Bouamra-Mechemache et *al.*, 2018).

De nombreux débats ont lieu ces dernières années pour identifier les raisons de la perte de compétitivité des produits français en général. Plusieurs rapports ont ainsi mis en avant le rôle de la compétitivité-coût (principalement les écarts de coût du travail), comme facteur explicatif du décrochage de la France vis-à-vis de ses principaux concurrents. Néanmoins, si des différences internationales de coût du travail existent dans certaines filières, et se sont parfois amplifiées ces dernières années, ce facteur ne serait à lui seul expliquer les changements observés. De nombreux contre-exemples illustrent que des industries nationales sont compétitives en dépit de coûts salariaux élevés. Au Danemark,

par exemple, où la rémunération de la main-d'œuvre est relativement élevée, le secteur de la viande a su rester compétitif.

Les travaux réalisés dans le cadre du projet COMPANI (COMPétitivité des filières ANImales françaises) apportent un éclairage nouveau à ce débat. Ils permettent tout d'abord de clarifier la notion de « compétitivité » et proposent un certain nombre d'indicateurs permettant de mesurer les différentes dimensions que recouvrent ce terme. Ils offrent également une analyse détaillée des déterminants de la compétitivité des filières animales françaises et de leurs évolutions récentes. Précisément, ce projet s'est attaché à quantifier le rôle du coût du travail, de la productivité et de la perception de la qualité des produits dans la compétitivité internationale. Enfin, ces travaux montrent comment certains facteurs externes (ex : activité d'exportation, barrières non-tarifaires, localisation des productions) influencent significativement sur le degré de compétitivité des filières et de ses acteurs.

QU'EN EST-IL DE LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES ANIMALES FRANÇAISES ?

Les productions animales représentent 25% des exportations agricoles et agroalimentaires françaises, soit 15,1 milliards d'euros en 2017, dont un tiers à destination de pays tiers. Elles ont augmenté de 4,2 milliards d'euros par rapport à la moyenne de la période 2000-09, cette hausse étant liée pour les deux tiers aux pays tiers et pour 60% aux produits laitiers.

Néanmoins, et contrairement aux progressions observées dans plusieurs Etats membres de l'UE, dont l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas et la Pologne, le solde français en productions animales est resté assez stable au cours des quinze dernières années (Chatellier, 2018). La hausse des importations² venant compenser en grande partie l'accroissement des exportations. Cette situation masque en réalité un double mouvement, avec d'un côté une nette dégradation du solde avec l'UE (-2,5 milliards d'euros entre 2000-09 et 2017) et, de

l'autre, une amélioration de celui-ci avec les pays tiers (+2,8 milliards d'euros entre 2000-09 et 2017). Le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande de produits animaux dans les pays asiatiques où la consommation progresse, surtout en Chine, stimule les échanges au bénéfice de plusieurs grands pays exportateurs, dont la France. A l'inverse, la France peine à maintenir ses positions commerciales avec ses principaux partenaires. Les désavantages concurrentiels se creusent avec les pays de l'UE et sont particulièrement marqués pour certains secteurs (Chatellier, 2017a, 2017b ; Perrot et *al.*, 2017). Entre 2000-09 et 2017, la détérioration du solde commercial de la France avec les Etats membres de l'UE est forte dans le secteur avicole (-866 millions d'euros), en produits laitiers (-764 millions d'euros) et dans le secteur porcin (-721 millions d'euros).

² La balance commerciale de la France en productions animales s'élève à 4,3 milliards d'euros en 2017.

La compétitivité : de quoi parle-t-on ?

Il n'existe pas, à proprement parlé, de définition universelle de la compétitivité. En effet, être compétitif ne revêt pas la même signification dès lors que l'on parle d'un Etat, d'un secteur ou d'une entreprise, car les objectifs recherchés ne sont pas les mêmes (ex : croissance, niveau de vie, rentabilité). Les leviers d'action diffèrent et les conséquences sont difficilement comparables (ex : une entreprise peut cesser d'exporter, et non la France). Par ailleurs, la mesure de la compétitivité dépend du référentiel analysé : par rapport à qui est-on compétitif et sur quel marché ?

Une définition souvent retenue consiste à dire que l'on est compétitif dès lors que l'on est en mesure de conquérir des parts de marché par rapport à ses principaux concurrents. Cette captation de la demande permettant en retour d'innover et de proposer des produits susceptibles de répondre aux attentes des consommateurs sur le long terme.

La compétitivité est une notion complexe à appréhender car elle résulte de facteurs multiples, parfois difficiles à quantifier, et qui interagissent à différents niveaux. De façon schématique, la compétitivité d'un secteur ou d'une entreprise peut se définir à travers une composante prix et une composante hors-prix. La compétitivité-prix résulte de l'ensemble des coûts des facteurs de production (travail, capital, consommations intermédiaires) y compris la fiscalité nationale et les tarifs douaniers, du niveau de productivité, du pouvoir de marché (taux de marge) et éventuellement du taux de change si le produit est exporté. La compétitivité hors-prix regroupe quant à elle l'ensemble des facteurs autres que le prix et susceptibles d'influencer la demande du produit. Cela englobe à la fois la qualité intrinsèque du produit (différenciation verticale), mais également des attributs pour lesquels les consommateurs expriment des préférences idiosyncratiques tels que le packaging, le lieu de fabrication du produit (différenciation horizontale), les modes de productions ou les caractéristiques sanitaires, par exemple.

Face à ce constat, nous avons souhaité étudier en profondeur les raisons de la perte de compétitivité des filières animales françaises. Les différences de taux de croissance des exportations entre pays peuvent en effet s'expliquer par des spécialisations sectorielles différentes (i.e., les exportations d'un pays peuvent s'accroître car celui-ci est spécialisé dans des produits bénéficiant d'une forte hausse de la demande mondiale), des pays partenaires différents (i.e., une forte croissance de la demande des principaux partenaires génère une hausse automatique des exportations d'un pays) ou plus directement par des facteurs de compétitivité dite « pure » (i.e., correspondant aux autres caractéristiques du pays exportateur)³. Cheptea et Huchet (2018) ont développé en ce sens une méthodologie cohérente pour évaluer la contribution relative de ces trois grandes sources de croissance des exportations en s'inspirant d'un travail précédant (Cheptea et *al.*, 2014). Leur approche a l'avantage d'offrir une analyse synthétique des différentes dynamiques des exportations en productions animales entre pays.

Les résultats des décompositions sont riches d'enseignements. Premièrement, même si l'ensemble des pays européens exportent essentiellement vers des pays dont la croissance de la demande globale est relativement faible, les résultats indiquent que les exportations françaises sont particulièrement pénalisées par cet effet de structure géographique.

La baisse de la France dans le total des exportations mondiales de productions animales s'explique ainsi à hauteur de 40% par un effet de composition géographique, c'est-à-dire une orientation des exportations françaises vers des marchés dont les

importations ont progressé significativement moins vite que le commerce mondial. Par exemple, le marché italien – première destination des exportations françaises de produits animaux (17%) – enregistre un des plus faibles taux de croissance des importations. En même temps, la part des exportations françaises vers le marché chinois (2,4%) – un des plus dynamiques en termes d'importations – est très inférieure à sa part au niveau mondial (5,4%)⁴. De plus, et toujours en décalage avec les autres membres de l'UE comme l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, la France se voit pénalisée par la composition sectorielle de ses exportations, à hauteur de 10%.

Deuxièmement, les effets de composition de produits et pays de destination contribuent pour moitié à la baisse des parts de marché de la France en productions animales dans le monde entre 2000 et 2016. Si l'on restreint l'analyse au seul marché européen, la baisse des parts de marché de la France s'explique par une part identique de ces effets de structure (50% au total). Néanmoins, le poids de ces derniers se répartit équitablement entre les effets géographiques et sectoriels. Il apparaît ainsi que l'offre de produits animaux exportés par la France est moins adaptée à la demande des partenaires européens (ex : produits à base de viande). Plus globalement, les résultats issus du travail de Cheptea et Huchet (2018) montrent que les exportations françaises de productions animales (intra-UE et hors-UE) souffrent d'une concentration sur des marchés peu dynamiques (i.e., principalement les grands marchés européens). Au contraire, la France n'exporte que marginalement vers les destinations les plus dynamiques, comme le Vietnam, la Pologne, la Chine, l'Indonésie ou encore l'Australie.

³ La « compétitivité-pure » explique les écarts de croissance des parts de marché entre pays pour un même portefeuille de pays de destinations et de produits.

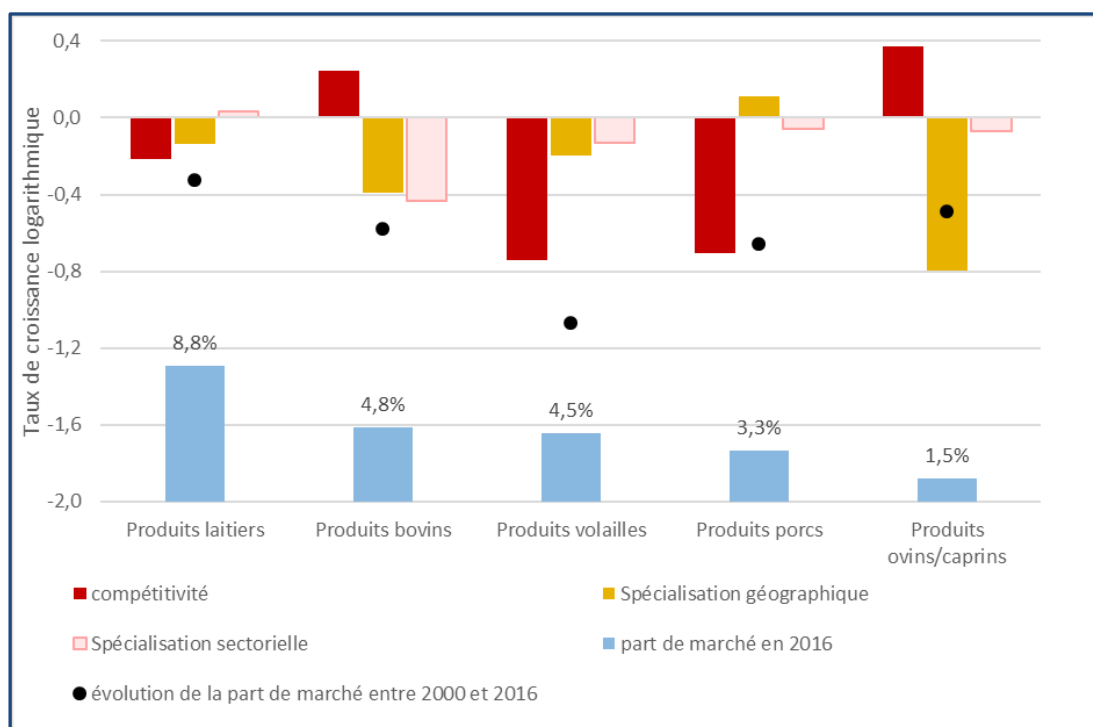
⁴ A noter que les pays bénéficiant d'une structure géographique favorable de leurs exportations sont principalement la Nouvelle Zélande, les Etats-Unis et l'Inde.

Enfin, ces résultats révèlent que l'érosion des parts de marché de la France dans les productions animales est attribuable, seulement pour moitié, à une perte de compétitivité « pure » de la France.

Les analyses conduites au niveau des produits révèlent des évolutions de « compétitivité-pure » très contrastées sur la période 2000-2016 (voir Figure 1). La plus forte dégradation est mesurée dans les filières volailles et porcs. A l'inverse, on observe une amélioration notable de la « compétitivité-pure » des exportations de produits des secteurs bovins

et ovins-caprins, (i.e., net des effets de structure). Cependant, cette hausse de « compétitivité-pure » n'a pas suffi à compenser les effets structurels très défavorables, et ainsi freiner l'érosion des parts de marché de la France pour ces filières. Enfin, la part de la France dans les exportations mondiales est la plus forte pour les produits laitiers, qui comptent pour moitié des exportations des productions animales. Malgré une baisse de la « compétitivité-pure », la France y enregistre les plus faibles pertes de part de marché et conserve près de 9% du marché mondial.

Figure 1 : Compétitivité de la France par groupes de produits issus de l'élevage, 2000-2016



Note : Pour chaque groupe de produits, le graphique reporte le taux de croissance logarithmique de la part de marché des exportations sur le marché mondial pour la période 2000-2016. Cette évolution est décomposée en 3 composantes : un effet de compétitivité-pure (compétitivité), un effet de spécialisation géographique et un effet de spécialisation sectorielle. A titre indicatif, les parts de marché des exportations françaises sont reportées pour l'année 2016 en bas du graphique. Source : calculs des auteurs à partir des données BACI.

RECOMMANDATIONS

- #1. Inciter à la diversification des produits exportés et des marchés de destination afin de rendre moins dépendants les exportateurs français des chocs spécifiques de demande (pays et/ou produits).**
- #2. Augmenter la part des exportations vers les marchés les plus dynamiques (à forte croissance de la demande).**
- #3. Mieux adapter l'offre française à la demande européenne.**

Les débats de ces dernières années se sont principalement concentrés sur les écarts de compétitivité-coût pour expliquer les moindres performances de la France en comparaison de ses plus proches concurrents. Les discussions entre les organisations professionnelles et les parlementaires se sont cristallisées autour de la question du coût du travail. Il est reproché une fiscalité trop lourde sur le facteur travail et des règles sociales (ex : salaire minimum, durée légale du travail, recours aux travailleurs détachés) trop contraignantes, générant de fait des distorsions au sein même de l'UE. Les productions animales, particulièrement intensives en main d'œuvre, souffriraient de

ces règles différenciées (Chatellier et Dupraz, 2018). Néanmoins, pour certains, la reconquête des marchés internationaux par nos entreprises doit passer nécessairement par une montée en gamme de la qualité de nos produits. Même si l'image des produits agroalimentaires semble positive, l'amélioration de la compétitivité hors-prix est une stratégie à privilégier pour faire face à la concurrence internationale. Les paragraphes suivants résument nos principales contributions visant à quantifier le rôle du coût du travail, de la productivité et de la qualité des produits dans la compétitivité des filières animales.

Importance relative de la compétitivité-coût : coût du travail et productivité

L'étude de Bouamra-Mechemache et *al.* (2018) évalue l'impact des différentes composantes de la compétitivité (coût du travail, productivité, qualité) sur les flux de produits agroalimentaires échangés entre pays de l'UE-28. Le fait de travailler uniquement sur les flux intra-UE permet aux auteurs de s'affranchir du rôle des politiques commerciales et des mesures non tarifaires dans les échanges internationaux. Par ailleurs, l'UE met à disposition un certain nombre

d'informations sur les comptes de résultat des entreprises agroalimentaires des Etats membres (i.e., les statistiques structurelles d'entreprises d'Eurostat), à un niveau de détail assez fin (NACE à 4 chiffres). Ces statistiques sont mobilisées pour évaluer les écarts de compétitivité-coût entre les différentes industries du secteur agroalimentaire des pays de l'UE, ainsi que leur évolution dans le temps.

S'il est difficile de quantifier précisément les écarts de coût du travail entre les pays de l'UE, faute de données couvrant l'ensemble des charges de personnel⁵, les analyses confirment toutefois l'existence de différentiels de coût du travail significatifs. La France ayant globalement un coût du travail plus élevé que ses principaux concurrents (ex : Allemagne, Espagne, Italie, Pologne), mais toutefois en-dessous des niveaux de rémunération les plus élevés pratiqués aux Pays-Bas et au Danemark⁶. Par ailleurs, nos résultats d'estimation confirment que les écarts relatifs de coût du travail influent significativement sur la compétitivité des pays.

Néanmoins, ce travail invite à nuancer l'importance de ce facteur de compétitivité-coût relativement aux autres déterminants aux échanges. A titre illustratif, les auteurs montrent que si la France avait les coûts salariaux de l'Allemagne, les importations françaises de produits animaux transformés diminueraient seulement de 113 millions d'euros (soit une baisse de 2% de nos importations). Si l'on exclut de ce périmètre les produits laitiers, la baisse des importations s'établirait à un niveau supérieur, de l'ordre de 4%.

RECOMMANDATIONS

#4. En dépit des dispositifs récents d'allègement de charges sociales (CICE et Pacte de responsabilité), il convient de renforcer les initiatives passées afin de réduire les écarts de coût du travail observés.

S'il convient de ne pas négliger l'impact des différences de coûts salariaux sur la perte de compétitivité des productions animales françaises, il est également important de garder à l'esprit que le coût du travail ne représente qu'une faible part des charges d'exploitation (en particulier pour les industries agroalimentaires où ce poste représente à peine un sixième des consommations intermédiaires), et à ce titre contribue de façon minoritaire à la compétitivité-coût des filières.

Au-delà des variations des coûts des facteurs, la compétitivité-coût dépend également de l'évolution de la productivité dans les différents maillons de la chaîne de valeur. Nos travaux précédents ont ainsi montré que la productivité des firmes est un facteur décisif pour réussir à exporter (Chevassus et *al.*, 2013 ; Gagné et *al.*, 2017). En la matière, les tendances diffèrent sensiblement entre l'amont et l'aval.

⁵ Les comptes de résultats des entreprises, première source d'information sur les coûts de production, ne permettent pas d'identifier le recours aux travailleurs détachés. Cette dépense si elle est présente est regroupée avec les autres prestations de service.

⁶ A titre d'exemple, les dépenses de personnel exprimées en moyenne annuelle par salarié en équivalent temps plein (hors travailleurs détachés) dans l'industrie des viandes de boucherie diffèrent, en moyenne sur la période 2010-2015, de plus de 10 000 euros par an entre la France et l'Allemagne (43 681 vs. 33 500 euros), alors que cet écart grimpe à plus de 18 000 euros en faveur de la France relativement au Danemark (43 681 vs. 62 365). A noter que l'évolution du coût du travail en France est plus rapide que celle observée en Allemagne ou en Espagne (donc le désavantage se creuse), mais moins rapide qu'avec le Danemark, la Pologne ou la Belgique. Les dispositifs en faveur des allègements de charges sociales (CICE et Pacte de responsabilité) n'ont donc pas permis de renverser les tendances.

Les travaux réalisés par Dakpo et *al.* (2018a) révèlent des gains de productivité (mesurée par la productivité totale des facteurs de production) non-négligeables observés dans les productions animales (bovins viande, bovins lait, ovins-caprins, mixtes grandes cultures-herbivores). Entre 2002 et 2015, la productivité de ces exploitations a augmenté, en moyenne, de 18.1% : la plus faible augmentation concerne les exploitations de bovins lait (+8,1%), et la plus forte les exploitations de grandes cultures (24,5%), suivies par les exploitations de bovins viande (22,9%), les exploitations mixtes (17,4%) et les exploitations d'ovins-caprins (17%)⁷. Le taux de croissance annuelle moyen de la productivité varie selon les OTEX entre 0,6% et 1,69%. Ces gains de productivité s'expliqueraient par un changement technologique pour les productions en bovins viande et ovins-caprins, alors qu'ils ont pour origine l'amélioration de l'efficacité technique en grandes cultures et en bovins lait. Seule l'amélioration des gains de productivité dans

les exploitations mixtes a pour origine à la fois l'efficacité technique et le progrès technologique. L'étude des déterminants de la productivité des exploitations dans Dakpo et *al.* (2018b) montre par ailleurs que les gains de productivité sont d'autant plus forts que l'utilisation d'intrants est élevée et, pour les bovins viande et les bovins lait, que l'attribution de subventions est faible. Des travaux complémentaires sur la composante efficacité technique de la productivité, confirment que cette efficacité technique est d'autant plus importante que l'utilisation d'intrants est élevée (Dakpo et *al.*, 2018c), mais indiquent en revanche, pour les exploitations bovins lait, que les subventions favorisent l'efficacité technique (Dakpo et *al.*, 2018d). Ces résultats suggèrent que les gains de productivité et d'efficacité auraient pu se réaliser au détriment de l'environnement et avec un coût social (pour le contribuable) élevé. Cependant, des travaux complémentaires sont nécessaires pour confirmer ces résultats.

RECOMMANDATIONS

- #5. Conditionner l'attribution des aides publiques aux agriculteurs à la réduction des intrants (engrais, pesticides, soja importé).**
- #6. Cibler le soutien public vers les agriculteurs en retard en termes d'efficacité à rattraper. Un retard implique des inégalités de performances entre les systèmes, qui pourraient augmenter et accélérer la disparition des exploitations.**
- #7. Un des obstacles peut être la difficulté d'adapter les pratiques agricoles et améliorer leur efficacité face aux aléas (sécheresse, maladie) plus fréquents. L'enjeu consisterait à mettre en place des dispositifs (assurances) qui stabilisent l'horizon économique des agriculteurs et leur permettent d'adopter de nouvelles technologies.**
- #8. Préparer l'adoption des technologies numériques dans un monde où les consommateurs voudront des aliments produits par des technologies respectueuses de l'environnement et préservant les ressources naturelles. L'agriculture numérique peut aider les agriculteurs à surveiller leurs troupeaux et leurs cultures et à améliorer l'efficacité des systèmes. Cependant, ces nouvelles technologies sont coûteuses et nécessitent un soutien financier ou une action collective pour aider les agriculteurs à partager les informations et les équipements.**
- #9. Soutenir publiquement des programmes de formation pour diffuser les nouvelles pratiques et améliorer les compétences des agriculteurs.**

⁷ Ces gains de productivité ont été plus importants sur la période de 2002 à 2010 que sur la période 2011 à 2015.

Contrairement au secteur amont, on observe un essoufflement des gains de productivité dans les industries des productions animales, au cours de ces vingt dernières années. La productivité totale des facteurs dans le secteur des viandes a ainsi évolué de +0,2% par an, en moyenne, sur la période 1995-2015 (Gagné et Turolla, 2019). Un même constat d'atonie est dressé pour le secteur des produits laitiers (fromages +0% et autres produits laitiers +0,7%), tandis que l'industrie des aliments pour animaux a vu sa productivité fléchir de -0,7% par an, en moyenne. Ces résultats masquent toutefois d'importantes disparités entre les entreprises d'un même secteur et la taille des entreprises en termes d'emploi apparaît comme un discriminant important. C'est ainsi que les entreprises de plus grandes tailles ont connu une meilleure croissance de leur productivité que les entreprises plus petites. Ce résultat étant particulièrement robuste pour les années antérieures à la crise financière de 2008-09.

La productivité des grandes entreprises (>250 salariés) étant fortement impactée dans les années qui ont suivi la crise financière.

Au global, les gains de productivité observés dans le secteur amont au cours de ces dernières années, n'ont pu être répercutés entièrement à l'amélioration de la compétitivité-coût des filières animales, en raison d'un essoufflement de la productivité du secteur aval. Pour faire face à cette situation, les industries des productions animales ont ainsi grandement rogné leur marge. Entre 1995 et 2015, les entreprises des secteurs de la viande et des produits laitiers ont ainsi diminué, en moyenne, de plus de 30 points de pourcentages leur taux de marge afin de maintenir leur niveau de compétitivité-prix (Gagné et Turolla, 2019) ; pénalisant de fait leur capacité à renouveler leur capital de production et à innover (i.e., améliorer la compétitivité hors-prix), ce qui tend à décroître leur niveau de compétitivité sur le long-terme.

RECOMMANDATIONS

#10. Favoriser l'accroissement de taille des entreprises agroalimentaires.

De l'importance de la compétitivité hors-prix

Si les écarts de compétitivité-prix contribuent à l'érosion des performances de la France à l'international, les résultats établis par Bouamra-Mechemache et *al.* (2018) soulignent l'importance de la composante hors-prix pour expliquer la perte de compétitivité des productions animales.

Prenant en compte à la fois les déterminants de la compétitivité-prix et hors-prix, les auteurs montrent que les écarts de compétitivité hors-prix expliquent une part prépondérante des flux de produits échangés entre les pays de l'UE, bien plus que le coût du travail.

Par ailleurs, les mesures de compétitivité hors-prix révèlent de fortes disparités entre les pays et les produits. Concernant les productions animales, la France figure dans le premier quart de ces classements, mais peine toutefois à proposer des produits fortement appréciés par l'ensemble des consommateurs européens. Les auteurs ont ainsi regardé ce qui se passerait si la France augmentait la qualité de ses produits exportés à un niveau comparable à celui de l'Italie. Cet exercice contrefactuel révèle que la France diminuerait de 21% ses importations de produits transformés à base de viande (de l'ordre de -130 millions d'euros par an en moyenne sur la période 1995-2015)⁸ et de 10% ses importations de produits laitiers (de l'ordre de -200 millions d'euros par an). De plus, ce gain de compétitivité, lié à l'accroissement de la qualité des produits, serait sensiblement supérieur au cas de figure où la France aurait un coût du travail équivalent à celui de l'Allemagne (i.e., une baisse des importations d'environ -53 millions d'euros malgré un écart de coût du travail de 31%). Une des pistes étudiées par Duvaleix-Tréguer et *al.* (2018) éclaire l'importance des labels de qualité dans l'amélioration des performances à l'exportation.

Précisément, ce travail mesure l'impact des Appellations d'Origine Protégée (AOP) sur la compétitivité des entreprises de l'industrie fromagère. Même si la part des produits bénéficiant de l'appellation AOP dans les exportations françaises de fromage demeure faible (environ 5%), le label AOP facilite l'activité d'exportation pour les entreprises impliquées et permet aux entreprises de bénéficier de prix moyens des produits AOP exportés plus élevés tout en demeurant compétitifs. Ce travail suggère par ailleurs que les produits AOP sont perçus comme des produits de qualité par les consommateurs européens et, dans une moindre mesure, par les consommateurs résidant hors de l'UE. Ces résultats viennent alimenter les débats existant sur l'importance de signaler la qualité aux consommateurs, et en particulier « l'origine France » des produits. Dans le cas des AOP, la qualité est signalée par un label public (validé au niveau européen) identifié par les consommateurs et protégé sur certains marchés de destination grâce à l'intégration de certaines appellations dans les accords internationaux.

COMMENT RENOUER AVEC LE SUCCES A L'INTERNATIONAL ?

Au-delà du simple fait d'accroître ses revenus et de diversifier ses ventes, l'activité d'exportation bénéficie aux entreprises en améliorant en retour leur compétitivité-prix. Précisément, il ressort des résultats de Gagné et Turolla (2019) que le fait d'exporter accroît significativement la productivité des entreprises, ainsi que leur marge ; comparativement à des entreprises de même taille.

Les interactions avec des acheteurs étrangers, de même qu'une concurrence accrue, favorisent l'acquisition de savoirs et d'expertises par les entreprises. Ces connaissances nouvelles sont mobilisées en retour pour améliorer leur productivité, ce qui leur permet de tarifier plus facilement au-dessus de leur coût de production.

⁸ Le même exercice réalisé sur l'ensemble des produits agroalimentaires conduirait à une baisse des importations d'environ 970 millions d'euros par an en moyenne.

Nos résultats soulignent également l'importance de la composante hors-prix de la compétitivité relativement à l'effet du coût du travail. Il apparaît ainsi primordial de travailler collectivement à l'amélioration de la perception de la qualité des produits à l'étranger via une reconnaissance plus grande des signes officiels de qualité et/ou de marques commerciales garantissant l'origine du produit (ex : le label « France bon appétit » ou la démarche « Origine France Garantie »).

Enfin, il convient de garder à l'esprit que les différentes composantes de la compétitivité ont des effets largement inférieurs aux coûts aux échanges. L'accès aux marchés étrangers est une chose peu aisée, même au sein de l'UE. Si la création d'un marché unique a permis aux marchandises de circuler librement, les coûts d'accès aux différents

pays européens demeurent importants (ex : coûts informationnels, coûts de transaction), même une fois contrôlés les effets de richesse, de dotations factorielles et de distance. L'étude de Bouamra-Mechemache et *al.* (2018) montre que les coûts d'accès varient significativement selon les pays exportateurs. Par exemple, l'Allemagne subit des coûts d'accès aux différents pays européens bien inférieurs à ceux subit par la France. L'analyse conclut que, quand bien même la France bénéficierait des mêmes niveaux de productivité, de coût de production, des coûts de transport liés à la distance et de perception de la qualité que son concurrent allemand, la part de marché de la France dans les autres pays européens serait deux fois plus faible que celle de l'Allemagne en raison du différentiel de coûts d'accès.

RECOMMANDATIONS

#11. Favoriser la montée en gamme des productions animales.

#12. Favoriser l'accès aux marchés étrangers en diminuant les coûts aux échanges.

#13. Les accords internationaux incluant la reconnaissance de labels qualité (à l'image des Indications Géographiques) permettent aux entreprises françaises d'accéder à de nouveaux marchés et de bénéficier de prix moyens pour les produits AOP exportés plus élevés.

#14. La montée en gamme pour certains produits des entreprises agroalimentaires (via une appellation AOP dans notre cas) permet aux entreprises d'être compétitives sur les marchés étrangers, et pas seulement les marchés européens. #9. Soutenir publiquement des programmes de formation pour diffuser les nouvelles pratiques et améliorer les compétences des agriculteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouamra-Mechemache, Z., Gagné, C. et S. Turolla (2018). "Resisting foreign competition in the food industry: Labor cost vs. product quality", *mimeo*.
- Chatellier, V. (2017a). « Les échanges de bovins vivants et de viande bovine dans le monde et dans l'Union Européenne », *INRA Productions Animales*, 30 (3), pp. 199-218.
- Chatellier, V. (2017b). "International, European and French trade in dairy products: trends and competitive dynamics", *INRA Productions Animales*, 30 (3), pp. 1-18.
- Chatellier, V. (2018). « L'internationalisation des marchés en productions animales », *mimeo*.
- Chatellier, V. et P. Dupraz (2018). « Les performances économiques de l'élevage européen : de la compétitivité coût à la compétitivité hors coût », *mimeo*.
- Cheptea, A., Fontagné, L. et S. Zignag (2014). "European Export Performance", *Review of World Economics*, 150(1), pp. 25-58.
- Cheptea, A. et M. Huchet (2018). "The competitiveness of French exports of animal products: a methodological and comparative approach", *mimeo*.
- Chevassus-Lozza, E., Gagné, C. et L. Le Mener (2013). "Does input trade liberalization boost downstream firms exports ? Theory and Firm level evidence", *Journal of International Economics*, 90(2) pp. 391-402.
- Dakpo, K.H., Desjeux, Y., Jeanneaux, P. et L. Latruffe (2018a). "Productivity, technical efficiency and technological change in French agriculture during 2002-2015: a Färe-Primont index decomposition using group frontiers and meta-frontier", *Applied Economics*, à paraître.
- Dakpo, K.H., Desjeux, Y., Jeanneaux, P. et L. Latruffe (2018b). "Productivity changes in the French livestock sectors: levels, decomposition and determinants", *mimeo*.
- Dakpo, K.H., Desjeux, Y., Jeanneaux, P. et L. Latruffe (2018c). "Polluting-input based production technologies of French livestock grazing systems: a latent class productivity decomposition and comparison", *mimeo*.
- Dakpo, K.H., Latruffe, L., Desjeux, Y. et Jeanneaux, P. (2018d). "The cycle of "more": consume more, pollute more and be more efficient under heterogeneous polluting-input based technologies - The case of dairy farms in France", *mimeo*.
- Duvaleix-Treguer, S., Emlinger, C., Gagné, C. et K. Latouche (2018). "On the competitiveness effects of quality labels: Evidence from the French cheese industry", *Working paper CEPII*.
- Gagné, C., Latouche, K. et S. Turolla (2017). "Vertical ownership and export performance of food firms", *American Journal of Agricultural Economics*, 100(1), pp. 46-72.
- Gagné, C. et S. Turolla (2019). « Dynamique de la productivité et des marges dans les industries agroalimentaires françaises », *mimeo*.
- Perrot C., Chatellier V., Gouin D.M., Richard M. et G. You (2018). « Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ? », *Economie Rurale*, 364, pp. 109-127.

Auteur correspondant : Stéphane Turolla

Liste des participants au projet COMPANI :

Ben Mahmoud B., Bouamra-Mechemache Z., Chatellier V.,
Cheptea A., Dakpo H., Desjeux Y., Duvaleix-Tréguer S., Gagné C.,
Huchet M., Jeanneaux P., Latouche, K., Latruffe L., Turolla S.

Maquette et édition : Vassy Catherine

<https://www6.rennes.inra.fr/smart/Contrats-de-recherche/Compani>